



**SODEC**  
Québec 

## **PLAN D'ACTION 2016-2017 (bilan)**

---

*À L'ÉGARD DES PERSONNES HANDICAPÉES*

**DE LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT  
DES ENTREPRISES CULTURELLES**

## Services aux personnes handicapées

Les services aux personnes handicapées est demeuré sous la responsabilité de madame Suzie Bouchard. En tant que directrice générale des ressources humaines, informatiques, affaires juridiques et secrétariat, elle est mandatée par la présidente et chef de la direction pour occuper la fonction de coordonnatrice de services aux personnes handicapées à la SODEC. Durant l'année financière 2016-2017, aucune demande n'a été portée à la connaissance de la SODEC concernant des besoins spécifiques d'accessibilité en provenance de la clientèle ou de la population en général.

### BILAN DES MESURES DE L'ANNEE QUI SE TERMINE

obstacles	Objectifs	Mesures	Indicateurs de résultats	Résultats
Accessibilité physique aux bureaux de la Société	Permettre aux personnes handicapées d'accéder aux bureaux de la SODEC de façon autonome.	Suivi de la demande d'installation d'une montée pour personne handicapée et de portes automatisées auprès de l'administration de l'édifice.	Installation complétée à 100 %	Abandonné
<p><b>Suite à donner</b></p> <p>En raison du caractère patrimonial que revêt le bâtiment du 215 rue St-Jacques, il n'est pas possible pour la société responsable de celui-ci de l'adapter aux normes d'accessibilité. En effet le bâtiment n'a pas été conçu à une époque où ces standards existaient et les travaux de réfection nécessaires iraient à l'encontre d'autres normes telles que celles émises par la ville de Montréal au niveau de la sécurité. En effet, il est exigé que les entrées d'un bâtiment soient à une distance minimale l'une de l'autre. Néanmoins une alternative a été trouvée et le bâtiment est désormais accessible aux personnes handicapées par le sous-sol deux. Bien que ce ne soit pas l'entrée principale, il y a les installations nécessaires pour qu'une personne handicapée puisse rejoindre les bureaux de la SODEC sans y rencontrer d'obstacle.</p>				
Processus de dotation	Augmenter le nombre d'employés provenant des groupes de personnes handicapées.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Débuter la mise en place d'un programme d'accès à l'égalité en emploi</li> <li>- Afficher les postes vacants sur des sites spécialisés pour l'embauche de personnes handicapées</li> </ul>	Approbation de l'analyse par la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse Réception de candidatures de personnes handicapées	Réalisé

**Suite à donner**

Le 18 mai 2016, la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse a transmis un avis suite aux résultats obtenus lors de l'analyse des données sur les employés. Il a été identifié qu'il y avait un déficit dans la représentativité des personnes handicapées ayant un emploi régulier à la SODEC. La Commission a fixé comme objectif l'embauche de deux personnes membre du personnel professionnel et d'une personne membre du personnel administratif et de bureau. La SODEC devra mettre en place des actions permettant l'atteinte des cibles fixées par la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse.

obstacles	Objectifs	Mesures	Indicateurs de résultats	Résultats
accessibilité du site Internet de la SODEC.	<p>Refonte du site Internet de la SODEC en respectant les trois standards d'accessibilité Web suggérés par le Conseil du trésor</p> <p>Augmenter la quantité d'informations accessibles sur le site internet de la SODEC.</p>	Refonte du site Internet	Respect des trois standards d'accessibilité Web	Réalisé

**Suite à donner**

Le 20 janvier 2017, la SODEC a mis en ligne son nouveau site internet. Tel qu'il déclaré sur le site internet, l'ensemble des trois standards d'accessibilité Web sont respectés. Dans les prochaines années, il est important surveiller les mises à jour des standards d'accessibilité Web et, s'il y a lieu, apporter les modifications nécessaire.

Bien que la SODEC n'ait pas été en mesure de faciliter l'accessibilité de ses bureaux par l'entrée principale, elle compte pallier à cette situation lors de l'aménagement de ses nouveaux locaux. De plus, elle réitère son engagement à diffuser à tout son personnel le présent plan d'action, ainsi qu'à répondre au meilleur de ses capacités aux besoins qui pourraient être formulés de la part des personnes handicapées.

MESURES ENVISAGÉES PAR L'ORGANISATION POUR L'ANNÉE À VENIR

obstacles	Objectifs	Mesures	Responsabilité	Résultats
Accessibilité physique au bâtiment de la Société	Se conformer aux normes d'accessibilité des bâtiments			
<b>Suite à donner</b>				
Processus de dotation	Augmenter le nombre d'employés provenant des groupes de personnes handicapées.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Débuter la mise en place d'un programme d'accès à l'égalité en emploi</li> <li>- Afficher les postes vacants sur des sites spécialisés pour l'embauche de personnes handicapées</li> </ul>	Approbation de l'analyse par la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse Réception de candidatures de personnes handicapées	Réalisé
<b>Suite à donner</b>				
<p>Le 18 mai 2016, la commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse a transmis un avis suite aux résultats obtenus lors de l'analyse des données sur les employés. Il a été identifié qu'il y avait un déficit dans la représentativité des personnes handicapées ayant un emploi régulier à la SODEC. La commission a fixé comme objectif l'embauche de deux personnes membre du personnel professionnel et d'une personne membre du personnel administratif et de bureau. La SODEC devra mettre en place des actions permettant l'atteinte des cibles fixées par la commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse.</p>				